

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

DÉMOCRATIE

Lamoureux, Diane
Université Laval, Canada

Date de publication : 2024-01-18
DOI : 10.47854/anthropen.v1i1.52004
[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

La question de la démocratie apparaît tardivement dans les recherches anthropologiques. En effet, si l'on se fie à la synthèse produite par Marc Abélès et Henry-Pierre Jeudy (1997) ou à celle de Georges Balandier (1967), l'anthropologie politique s'est principalement consacrée à décrire la diversité des institutions politiques dans les sociétés non-occidentales. La décolonisation des sociétés d'Afrique et d'Asie après la Seconde Guerre mondiale et la phase récente de mondialisation associée à la diffusion internationale du néolibéralisme ont favorisé le développement de l'anthropologie politique, d'une part ; et le décloisonnement entre l'anthropologie (s'occupant des sociétés non-occidentales) et les autres disciplines des sciences sociales (centrées sur les sociétés occidentales), d'autre part ; engageant ainsi un dialogue fécond entre anthropologie et science politique. Cependant, comme le souligne Carol J. Greenhouse, « les anthropologues utilisent le terme "politique" en référence aux lieux, moyens et finalités de la *contestation des formes et de la distribution de l'autorité et de la responsabilité* » (2018, 2, notre traduction).

C'est ce qui explique que les anthropologues aient, d'une part, insisté sur le caractère non universalisable de la démocratie libérale telle qu'elle a pu se développer dans le monde occidental et que leur attention se soit, d'autre part, plutôt portée sur les divers mouvements de critique du caractère étriqué de cette même démocratie libérale. Les anthropologues ont aussi mis en lumière la manière dont les hiérarchies de race, de classe, de genre et les localisations géographiques influent sur les régimes de citoyenneté.

Plus souvent qu'autrement, les observations anthropologiques sont formulées dans d'autres cadres d'analyse et enchâssées dans d'autres discussions. Celles-ci comprennent les mouvements sociaux, les droits humains, le droit, la citoyenneté, la bureaucratie, la violence, l'armée, le postcolonialisme, l'État, la mondialisation, le pouvoir, les organisations non-gouvernementales et la société civile, pour n'en nommer que quelques-unes. (Paley 2002, 470, ma traduction)

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Lamoureux, Diane, 2024, « Démocratie », *Anthropen*.
<https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.52004>.

Comme le signale Nicolas Copeland, en se basant sur les méthodes de l'ethnographie,

[...] les anthropologues peuvent contribuer à élucider les contextes politiques, les orientations éthiques et les effets de la promotion de la démocratie de même que les sortes de subjectivités, de valeurs et de capacités associés à la citoyenneté démocratique et leur lien avec les pratiques existantes, les épistémologies et les ontologies qui revêtent le potentiel de réimaginer la démocratie » (2018, 6, notre traduction).

Si l'on part d'une définition large de la démocratie qui est celle de l'auto-gouvernement, une autre façon de dire « par le peuple, pour le peuple, du peuple » se pose d'emblée la question : qui est le peuple ? Cela pose également la question des moyens pour y parvenir, usuellement, la parole. Dans une telle acception, la démocratie n'est pas l'apanage d'une aire civilisationnelle en particulier. De plus, il s'agit d'une notion éminemment polysémique.

Ainsi Sen (2005), en utilisant le critère de la participation à la décision politique, repère des mouvements démocratiques en Afrique du Sud, en Argentine, en Birmanie, en Indonésie ou au Zimbabwe et, pourrait-on ajouter en Algérie, en Égypte, en Thaïlande, à Hong-Kong ou en Syrie. En utilisant celui du pluralisme des opinions, il trouve des exemples dans le monde musulman ou en Asie orientale.

L'association de la démocratie à la civilisation euro-atlantique remplit des objectifs politiques peu avouables. D'une part, elle détermine arbitrairement quels sont les peuples « mûrs » pour la démocratie, définis comme avancés, et ceux qui ne le sont pas encore, voire ne le seront jamais, qui seraient ainsi attardés, dans une sorte de récit téléologique du progrès. D'autre part, elle oblitère les effets délétères de la colonisation européenne sur le reste de la planète et la suppression des cultures qui l'a accompagnée, sans parler des pillages et des carnages qui lui sont intrinsèques. En outre, elle laisse de côté les combats menés par plusieurs peuples pour leur dignité.

Les expériences de démocratie qui ont le plus été théorisées par la science politique sont celles qui ont eu cours dans certaines cités grecques de l'Antiquité et surtout celles qui se sont développées dans l'Atlantique Nord (Europe de l'ouest et USA) depuis le XVIII^e siècle. Elles sont, cependant, de nature fort différente et l'on pourrait dire que l'expérience grecque ancienne ou celles de sociétés non occidentales servent souvent de « modèles alternatifs pour des utopies » (Abélès et Jeudy 1997, 16) et nourrissent les aspirations à la démocratie directe par opposition à la démocratie représentative qui est le modèle dominant des démocraties contemporaines. C'est en ce sens que l'on peut dire que l'*ethos* démocratique travaille les mouvements sociaux qui ont émergé un peu partout sur la planète pour protester contre la mondialisation néolibérale et sa réduction de la démocratie au processus électoral.

L'expérience grecque. En ce qui concerne les cités grecques de l'Antiquité, il est possible de d'en repérer, dans le sillage de Castoriadis, trois principes : « la communauté des citoyens – le *dèmos* – proclame qu'elle est absolument souveraine (*autonomos, autodikos, autotélès*) : elle se régit par ses propres lois, possède sa juridiction indépendante et se gouverne elle-même » (Castoriadis 1986, 287). Ceci pose évidemment la question du caractère exclusif de ce *dèmos*, puisqu'il ne comprend que les hommes libres autochtones, ce qui exclut les femmes, les enfants mineurs, les esclaves et les étrangers. À l'intérieur de ce *dèmos* restreint règne une

égalité devant la loi, d'une part, et la possibilité de participer directement aux affaires communes par le biais d'une assemblée où tous ont la possibilité de prendre la parole, où les voix pèsent d'un même poids et où s'impose l'obligation de parler en toute franchise, d'autre part.

Les démocraties libérales modernes. Un premier constat en ce qui concerne les démocraties libérales, c'est qu'elles sont, au point de départ, aussi exclusives que leur prédécesseuses grecques. C'est ce qui a fait dire que le contrat social, fiction de l'origine de l'État, se double d'un contrat sexuel ou encore d'un contrat racial.

Par contre, elles se distinguent des démocraties grecques par le fait qu'elles garantissent des droits aux citoyens et aux citoyennes ; et qu'elles reposent sur un principe représentatif et une séparation des pouvoirs. Sur le plan international, il y a la *Déclaration internationale des droits de l'Homme* (1948), complétée par deux *Pactes relatifs* le premier portant sur les droits civils et politiques et le second sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966), des textes ratifiés, à défaut d'être respectés, par presque tous les États de la planète, textes qui protègent (au moins en théorie) les individus contre les abus du pouvoir politique.

Le caractère représentatif de la démocratie libérale a suscité de nombreuses critiques dont plusieurs concernent le fétichisme électoral et une version extrêmement pauvre de la citoyenneté qui tend à oblitérer d'autres façons de faire de la politique comme l'appartenance à des associations, la manifestation, l'occupation de places publiques.

Repenser la démocratie. À défaut de structures démocratiques qui se seraient répandues à l'échelle de la planète, nous avons assisté dans la première décennie du XXI^e siècle à des rassemblements sur des places soit pour bouter dehors des dictatures, soit pour transformer durablement les institutions politiques en place. On peut y déceler la « vieille taupe » de l'autogouvernement, qui a ressurgi dans les rassemblements sur les places lors des soulèvements arabes ou des mouvements d'*Indignad@s*. Peu importent les résultats concrets de ces mouvements, ils ont été porteurs d'une immense aspiration à la démocratie. Il est possible d'en dégager quelques traits communs.

Premièrement, ce sont des mouvements de repolitisation des lieux publics, trop souvent marchandisés, pour les transformer en espaces publics. Ils sont issus du rassemblement, dans un lieu public et ouvert, de personnes contactées principalement par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Deuxièmement, ce sont des mouvements horizontaux par rapport à la verticalité du pouvoir et des tours de la finance mondiale. Ce ras-du-sol c'est aussi la pratique des réseaux affinitaires plutôt que la délégation du pouvoir et la pyramide qu'elle suppose. Troisièmement, ce sont des mouvements qui présupposent une forme complexe d'articulation du « je » et du « nous ». Quatrièmement, ce sont des mouvements très critiques de la réduction de la démocratie à la démocratie représentative. Cinquièmement, ce sont des mouvements qui ont mis la délibération au cœur du processus politique et du processus de politisation des personnes qui y ont participé. La délibération permet de renouer avec l'idée de penser à plusieurs et de donner corps à la notion d'intellectuel collectif.

Finalement, il s'agit de mouvements de révolte contre l'injustice qui est considérée comme inacceptable, révolte qui est le point de départ d'une réflexion. Ces

mouvements sont souvent mus par des ambitions assez générales comme le respect ou la dignité, même si le pain n'est jamais loin.

Bref, la démocratie constitue, encore aujourd'hui, une aspiration à concrétiser que des institutions existantes. Plus profondément elle est mouvement et conflits, dynamique plutôt que statique et étatique.

Références

- Abélès, M. et H.-P. Jeudy, 1997, *Anthropologie du politique*. Paris : Armand Colin.
- Balandier, G., 1967, *Anthropologie politique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Castoriadis, C., 1986, « La polis grecque et l'invention de la démocratie », in C. Castoriadis, *Domaines de l'homme*, p. 261- 306. Paris : Seuil.
- Copeland, N., 2018, « Democracy », *International Encyclopedia of Anthropology*, John Wiley and Sons, Online Library, entrée 1701, <https://onlinelibrary.wiley.com/action/doSearch?AllField=democracy&ContentGroupKey=10.1002%2F9781118924396>.
- Dupuis-Déri, F., 2013, *Démocratie. Histoire politique d'un mot*. Montréal, Lux.
- Greenhouse, C. J., 2018, « Political Anthropology », *International Encyclopedia of Anthropology*, John Wiley and Sons, Online Library, entrée 1987, <https://onlinelibrary.wiley.com/action/doSearch?AllField=democracy&ContentGroupKey=10.1002%2F9781118924396>.
- Paley, J., 2002, « Towards an Anthropology of Democracy », *Annual Review of Anthropology*, 31 : 469-496.
- Sen, A., 2005, *La démocratie des autres*. Paris : Rivages.